

avantages, *sans bourse délier*, une innovation de cette importance.

Toutefois, l'accès à ce bureau sera déterminé par la soumission aux anciens règlements de la bibliothèque que nous appliquerons rigoureusement, surtout le suivant :

Toute discussion politique, allusion blessante ou injurieuse à qui que ce soit, est bannie de la salle.

Plusieurs personnes, membres de l'Union St-Joseph et autres, ont promis de nous communiquer des listes d'abonnés. Nous en avons reçu un certain nombre pour lesquelles nous remercions ces personnes. Nous prions les retardataires de remarquer qu'ils privent les abonnés actuels et eux-même des améliorations que nous avons promis de faire aussitôt que nous comptons un certain nombre de lecteurs. Il en faut peu pour atteindre le chiffre que nous avons fixé. Du zèle et "l'Écho" donnera bientôt seize pages de matières à lire.

Nous accusons réception de la résolution suivante, adoptée par l'Union St-Joseph de Montréal à sa dernière séance, sous la présidence de N. Lachance, Ecr., Président : Résolu : qu'une lettre soit envoyée à l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, la remerciant pour la manière courtoise dont elle a reçu les délégués de notre société et la félicitant d'avoir concu l'idée d'une convention des sociétés de secours mutuel.

Pour nous, espérons que cette convention ajournée *sine die*, se continuera bientôt quelque part. La société qui en fera les frais cette fois, pourrait consacrer plus de temps à la discussion pratique de nos intérêts et permettre enfin la solution de toutes les questions.

La célébration de notre fête nationale à Farnham aura lieu les 22 et 23 juin prochain au lieu des 23 et 24 que nous annonçons par erreur sur notre dernier numéro. Nous sommes en mesure d'annoncer dès aujourd'hui que l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe sera largement représentée à cette fête. Bien que l'invitation officielle d'y assister n'ait pas encore été soumise régulièrement à l'assemblée, ce qui ne va plus tarder, bon nombre de membres se proposent d'accompagner la députation officielle qui sera nommée.

Nous avons reçu en son temps le Bulletin de la Société des Artisans. Nous remarquons avec plaisir que les éditeurs du journal, en plus

du rapport financier de la Société, reproduisent à peu près mot pour mot le magnifique ouvrage de M. G. Hubbard sur l'"Organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuel." Bien que publié en 1852, c'est-à-dire à l'époque où l'âge des associations en France, permettait l'adoption de principes fixes d'organisation, l'ouvrage en question reprend ici toute son actualité. Nous nous proposons aussi de faire certains emprunts en donnant crédit à l'auteur.

L'Union St-Joseph de Drummondville célébrait aussi sa fête patronale le 19 avril courant. Nous donnons ci-dessous l'état financier de cette société, à la date du 20 décembre 1890.

Recette de l'année.....	\$877.87
Déboursés	560 57

Valeurs..... (Dépôt).....	\$317.30
Bannière, insignes, livres.....	251.75
Dû par les membres.....	122.50

Valeur totale.....	\$691.55
--------------------	----------

Fondée et incorporée en 1290, la société comptait, lors de son premier rapport, 25 membres honoraires et 153 membres actifs. Elle a secouru 4 malades, payé des bénéfices à 1 veuve et les funérailles d'un membre, le tout se montant à \$149 00

Elle a tenu dans le cours de l'année 16 assemblées générales et 25 assemblées de Comité.

Toutes les sociétés désirant faire paraître le nom de leurs officiers, avec l'adresse de leur secrétaire, dans le "Guide des Associations" qui doit être publié à la fin d'avril, sont priées de les envoyer à A. P. Pigeon et Bureau, imprimeurs, 1786 rue Sainte-Catherine.

La Société de publication française des Etats-Unis organise actuellement un grand pèlerinage des Canadiens Français résidant aux Etats-Unis, à Notre-Dame de Lourdes et à Rome. Une circulaire distribuée aux journaux explique le but des organisateurs qui est "de faire voir au monde entier ce que sont les Canadiens des Etats-Unis, et surtout, de démontrer au Souverain Pontife leur attachement pour sa personne et leur vénération pour notre foi."

L'on demande que chaque paroisse Canadienne aux Etats-Unis, chaque congrégation, chaque société, chaque groupe soit représenté par un ou deux délégués.